

RAPPORT ANNUEL

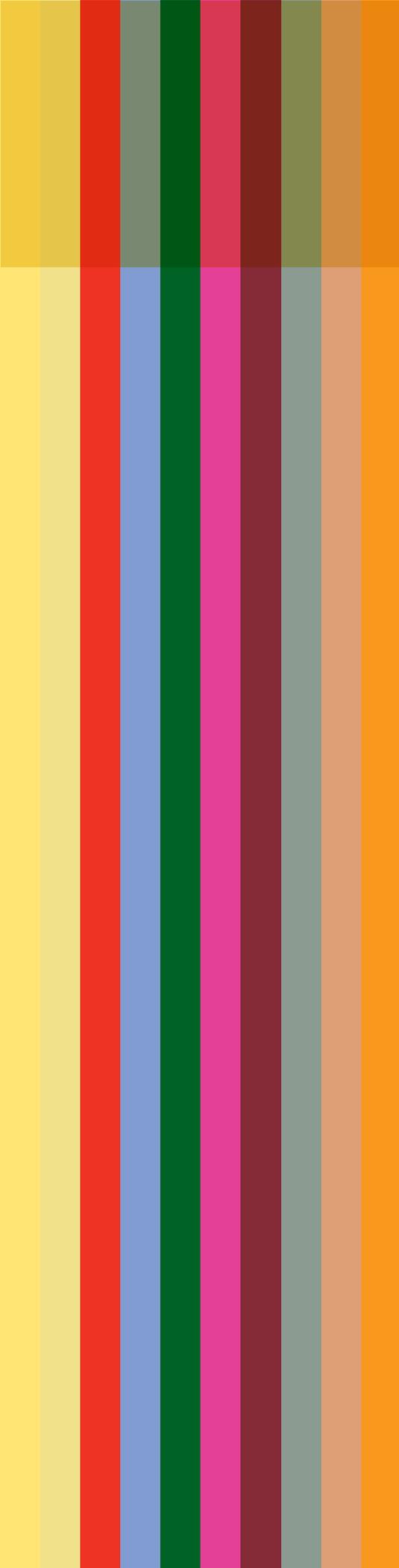
2 0 0 8 - 2 0 0 9



Commission scolaire des
Rives-du-Saguenay

Partenaire
de la réussite!





Mot de la présidente et du directeur général



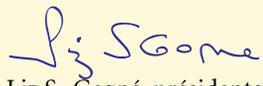
C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport annuel de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. Il fait état des bons coups réussis et des défis relevés tout au long de l'année scolaire 2008-2009. Cette dernière année a été marquée, entre autres, par l'adoption d'un nouveau Plan stratégique 2008-2013, dont les orientations et les objectifs entendent donner tout son sens à la notion de réussite axée sur l'accessibilité à des services diversifiés et de qualité.

Jouant un rôle de premier plan dans sa communauté, notre Commission scolaire a déjà initié et appuyé divers projets touchant la population de son territoire. À titre d'exemple, une entente de partenariat avec Ville de Saguenay concernant l'aménagement d'un espace récréatif quatre saisons à La Baie s'est conclue par la construction d'un anneau de glace. D'autres ententes, comme l'appui accordé à la municipalité de L'Anse-Saint-Jean dans ses démarches pour doter la station de ski Mont-Édouard d'un centre d'entraînement jumelé à la future Maison familiale rurale (MFR) du Bas-Saguenay Sud ou encore l'entente signée avec la Société de transport du Saguenay afin d'obtenir une réduction des coûts de transport pour nos élèves adultes, témoignent de la volonté d'offrir des services de qualité à nos différentes clientèles de même qu'à la population en général.

L'année scolaire 2008-2009 a également été marquée par des démarches concrètes visant à sensibiliser les parents à l'importance de leur implication dans le milieu scolaire. Par le biais de différentes activités, nous avons soutenu nos écoles et nos centres dans le développement d'un partenariat école-centre-famille-communauté afin de favoriser la réussite de nos élèves, jeunes et adultes.

Enfin, le comité de vocation des écoles, mandaté par le conseil des commissaires pour analyser la situation de la clientèle actuelle et future, a déposé son rapport d'analyse et a étudié la possibilité de fermer quatre établissements. Un processus de consultation publique a été mis en branle, dont l'échéancier est prévu pour février 2010.

Nous tenons à remercier les membres du personnel, les parents, les partenaires, les membres des conseils d'établissement et ceux du conseil des commissaires qui ont prêté main-forte pour les défis que nous avons eu à relever tout au long de l'année 2008-2009.


Liz S.-Gagné, présidente


Yvon Pelletier, directeur général

En manchette

En 2008-2009, plusieurs nouvelles concernant la Commission scolaire ont suscité l'intérêt des médias écrits et électroniques. En voici quelques-unes...

2008

AOÛT

La décroissance de la clientèle se fait encore sentir à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay



Quelque 11 151 élèves de la CSRS seront de retour sur les bancs d'école, ce qui représente une diminution de près de 450 élèves comparativement à l'année 2007-2008. Alors que le comité de vocation des écoles est en train de revoir l'organisation scolaire, la présidente, madame Liz S.-Gagné, invite les parents à s'impliquer dans les conseils d'établissement et le comité de parents. La présidente rappelle que les parents peuvent faire la différence lorsque vient le temps de prendre des décisions quant à l'avenir des établissements scolaires.

SEPTEMBRE

Des joueurs de mini football de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay s'exécutent devant les Alouettes de Montréal



À l'invitation du club de football montréalais, 35 jeunes joueurs de la CSRS ont démontré leur savoir-faire devant 20 000 personnes venues assister à un match opposant les Alouettes aux Roughriders de la Saskatchewan. Complés, les jeunes athlètes ont eu droit à toute l'attention du public de même qu'à la présentation et à la description de leurs jeux sur écran géant. Pour participer à ces huit minutes inoubliables sur la surface du stade Percival Molson à Montréal, les 35 jeunes footballeurs n'ont pas hésité à se soumettre à des séances d'entraînement supplémentaires : une expérience qui valait chaque minute de préparation!

Prix d'excellence de la Fédération des commissions scolaires du Québec pour le CFMM

Le Centre de formation professionnelle en métallurgie et multiservices (CFMM) s'est vu remettre ce prix prestigieux pour l'agrandissement de ses installations afin de créer un centre très novateur entièrement dédié à l'assemblage mécanosoudé des alliages d'aluminium. La caractéristique du Centre est la création d'alliances avec les entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les trois autres commissions scolaires du territoire et les principaux centres de recherche sur l'aluminium (CQRDA, CNRS, CTA, UQAC, etc.). Les nouvelles installations permettront au Centre de répondre aux besoins de formations spécifiques exprimés par plusieurs entreprises de la région.

Le jumelage entre les parcs nationaux du Saguenay et de Cévennes en France est plus vivant que jamais

Une délégation de 17 membres du parc français était de passage dans le Bas-Saguenay pour signer un plan de travail entre les deux parcs visant à développer une expertise commune en matière de connaissance et de gestion du territoire. Ce plan de travail comprend également un volet éducatif qui a pris beaucoup d'importance au fil des ans. Depuis près de deux ans, les élèves de l'école Saint-Félix, à Saint-Félix-d'Otis, vivent des échanges virtuels avec des jeunes de la région des Cévennes : une expérience unique d'ouverture sur le monde.

OCTOBRE

L'école secondaire de l'Odysée / Dominique-Racine remporte un prix de reconnaissance Essor 2008



Le récipiendaire du prix Essor, catégorie Innovation, est l'enseignant en théâtre Patrice Gagnon, qui remporte les honneurs pour son projet *Musée de cire*, une performance théâtrale réalisée par une centaine d'élèves de l'option Art dramatique. C'est la première fois que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay met la main sur ce prix très convoité. *Musée de cire* propose des personnages vivants et figés, bougeant au ralenti, qui présentent des contes traditionnels de notre enfance, au plus grand bonheur des spectateurs présents.

La polyvalente de La Baie innove avec son bar à salades



À la suite de suggestions émises par certains élèves, le comité Santé en action de la polyvalente de La Baie a décidé de réaliser une première en ajoutant un bar à salades à la cafétéria de l'école. L'initiative est née d'une volonté commune des conseils étudiants et de la direction de l'école. Les membres du comité Santé en action n'ont pas l'intention d'en rester là puisque, dans le plan d'action dont ils se sont dotés, ils prévoient faire de la sensibilisation auprès des équipes sportives de l'école afin de leur faire valoir tous les avantages de manger santé.

Championnat régional de cross-country : les élèves de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay volent la vedette

Environ 500 athlètes se sont donné rendez-vous pour participer au Championnat régional de cross-country qui avait lieu au parc de la Rivière-du-Moulin, à Chicoutimi. Pour une dixième année consécutive, c'est la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay qui a remporté la bannière (secteur primaire) alors que les élèves du secteur secondaire ont, pour leur part, remporté le titre de champions en mettant la main sur la bannière secondaire détenue par les élèves de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ces deux dernières années.

NOVEMBRE

Un premier album à 17 ans pour Karol-Anne Simard

La gagnante du concours Secondaire en spectacle, Karol-Anne Simard, débordait de joie lors du lancement de son album *Notabene*. Le grand prix du concours comportait un contrat de trois ans et l'enregistrement de deux albums avec un studio d'enregistrement de La Baie. Conçu entièrement dans la région, ce premier album propose, entre autres, des compositions de la jeune artiste. La jeune femme, qui chante depuis l'âge de 4 ans, compte s'inscrire en musique au Collège d'Alma afin d'élargir son répertoire classique.

Le département de mécanique automobile inaugure ses nouveaux locaux

La Commission scolaire et le Centre de formation en équipement motorisé ont procédé à l'inauguration officielle des nouvelles installations du département de mécanique automobile, qui dispose maintenant d'une superficie supplémentaire de plus de 400 mètres carrés. Le Centre s'est également doté d'un pont roulant qui servira aux élèves inscrits au programme de formation en véhicules lourds routiers. Plus de 3 millions de dollars ont été nécessaires pour effectuer ces travaux d'agrandissement et de réfection.

Spectacle Bohemia : lancement du DVD

Les élèves et le personnel du Cirque d'école de l'école Notre-Dame et Des Jolis-Prés ont lancé en grande pompe le DVD du spectacle Bohemia. Sous la supervision de deux anciens artistes du Cirque du Soleil, Johanne Martin et Michel Renaud, les équipes et les jeunes de l'école en sont à leur troisième année en arts du cirque. Les spectacles de fin d'année font fureur auprès des amateurs qui se bousculent pour acheter des billets. Résultat : chaque année, les jeunes présentent leurs numéros à guichet fermé!

DÉCEMBRE

Des élèves de la polyvalente de La Baie engagés auprès des personnes âgées

Des élèves du profil Citoyenneté responsable contribuent à agrémenter la vie des bénéficiaires du 4^e étage du Centre Cléophas-Claveau, à La Baie. En compagnie de leur enseignante, madame Pascale Simard, ces élèves réalisent des activités dirigées pour distraire les personnes âgées. Félicitations à ces jeunes élèves pour leur implication, leur créativité et leur joie de vivre!

Activité de Noël pour des élèves de l'école Mont-Valin

Un groupe de 27 élèves de l'école Mont-Valin de Saint-Fulgence a eu la chance de faire une incursion dans le domaine de l'aéronautique grâce à la direction et aux étudiants du Centre québécois de formation aéronautique du Cégep de Chicoutimi. Dans le cadre de l'activité Noël en vol, les jeunes ont pu se familiariser avec les essais sur simulateur de vol, la tour de contrôle et les hangars situés à Saint-Honoré. La sortie en vol prévue à bord d'un avion C-23 a malheureusement dû être annulée en raison de l'épaisse couche de nuages empêchant tout décollage. Tout le monde s'est tout de même bien amusé.

2009

JANVIER

La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay s'est attaquée graduellement à la malbouffe



La CSRS n'a pas attendu que le gouvernement du Québec adopte une loi avant de sortir la malbouffe de ses écoles. Le virage santé est amorcé depuis quatre ans. En plus d'avoir éliminé les sucreries et la friture des cafétérias de ses écoles, la Commission scolaire a également remplacé la vaisselle en carton et les ustensiles en plastique par de la « vraie » vaisselle et de « vrais » ustensiles.

La piscine de l'école secondaire de l'Odysée / Dominique-Racine fait peau neuve



Il aura fallu un million de dollars pour rénover les douches, les vestiaires, la mezzanine, le bassin et les murs de la piscine, qui en avait grand besoin. Les travaux, qui ont nécessité la relocalisation de certaines activités vers la piscine du Pavillon Roland-Saucier, dans l'arrondissement Nord de Chicoutimi, avaient débuté l'été dernier. Le montant de la facture a été assumé conjointement par la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et Ville de Saguenay.

FÉVRIER

Athlétisme et patinage de vitesse en Sport-Études : le MELS reconnaît les deux nouveaux programmes

Les élèves-athlètes qui pratiquent l'athlétisme et le patinage de vitesse dans la région vont pouvoir profiter des avantages liés au programme Sport-Études puisque le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport vient de reconnaître officiellement ces deux disciplines. Avec cette reconnaissance, les élèves-athlètes inscrits dans ces deux programmes pourront désormais recevoir un soutien financier en plus d'être parmi les premiers retenus pour la composition des groupes scolaires en Sport-Études.

Basketball : les Cyclones de Charles-Gravel établissent un nouveau record mondial

Plus de 74 joueurs de basketball ont participé à la première édition du Basket-O-Thon des Cyclones, à l'école secondaire Charles-Gravel. Les quelque 35 727 lancers de panier effectués en seulement quatre heures ont permis d'établir un nouveau record mondial. Cette activité avait pour but d'amasser de l'argent pour financer les équipes féminines et masculines de basketball. Les jeunes devaient vendre des billets et se faire parrainer pour participer au Basket-O-Thon. En tout, 5 300 \$ ont été recueillis.

MARS

45^e Expo-sciences Bell régionale : deux élèves de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay remportent la première place



Les jeunes Marie-Danielle Duval et Andréanne Chrétien-Lessard, de l'école secondaire Charles-Gravel, ont raflé le premier prix lors de la finale régionale de l'Expo-sciences Bell qui a eu lieu cette année à l'Auditorium d'Alma. Leur projet intitulé « Pas glissant, très glissant » a su impressionner les juges. Les deux jeunes filles ont créé un prototype de semelles faites d'aluminium qui, fixées aux chaussures, permettent de patiner sur une surface glacée.

Les élèves ont la bosse des maths

Près d'une trentaine d'élèves de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay se sont classés parmi les meilleurs lors des épreuves régionales du concours mathématique Opti-Math. C'est Marc-Antoine Néron, de l'école de l'Odysée / Dominique-Racine, qui a remporté le premier prix régional dans la catégorie 5^e secondaire. En tout, 91 élèves de la 5^e et 6^e année et de la 1^{re} à la 5^e secondaire ont participé aux finales régionales.

AVRIL

Plus de 10 000 piles récupérées à l'école secondaire de l'Odysée / Dominique-Racine



En lançant à la blague que l'école pourrait recueillir 10 000 piles si tout le monde s'en donnait la peine, l'enseignante en anglais Évelyne Tremblay ne se doutait pas que son objectif de départ serait dépassé. Une équipe de dix jeunes a été chargée de mettre en place le processus qui s'est déroulé sur le thème « C'est pile ce qu'il faut faire ». La collecte doit se terminer le 22 avril prochain, date qui a été proclamée Jour de la Terre.

Un champion de saut à la corde Acro à l'école Saint-Gabriel

Le jeune Nicolas Boivin a fait honneur à son école lors du Championnat canadien de saut à la corde Acro qui s'est déroulé récemment à Montréal. L'élève de 6^e année de l'école Saint-Gabriel, à Ferland-et-Boilleau, a remporté la première place, soit la médaille d'or dans sa catégorie : une performance digne de mention!

MAI

Marc-Antoine Néron : gagnant du concours national Opti-Math



Ce mordu de mathématique et finissant en 5^e secondaire à l'école secondaire de l'Odysée / Dominique-Racine en était à sa cinquième année de participation au concours Opti-Math. Il vient de gravir la plus haute marche en obtenant le premier rang parmi les représentants de 285 écoles francophones au pays, ce qui lui a valu une bourse d'études d'un an à l'Université Laval. Marc-Antoine a choisi d'étudier en sciences de la nature au Cégep de Chicoutimi l'automne prochain.

Un bain de lecture très populaire



Près de 600 élèves de la Commission scolaire ont défilé dans les rues du centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi et se sont rendus au Hangar de la Zone portuaire dans le cadre de la 3^e édition de la fête du Bain de lecture. Au total, 53 classes de niveau préscolaire jusqu'à la 6^e année ont participé à l'évènement, qui a duré deux jours. Une fois arrivés sur le site de la fête, les jeunes ont pu participer à de nombreux ateliers : poésie, théâtre et contes. La fête venait clore une série d'activités organisées par les enseignants dans leurs classes depuis le début de l'année scolaire.

JUIN

Les élèves de l'école secondaire de l'Odysée / Dominique-Racine mettent la main à la pâte et aménagent un local bien à eux



Les 25 élèves impliqués dans le projet ont inauguré le nouveau Café étudiant qui a ouvert ses portes récemment à l'Odysée / Dominique-Racine. Avec un budget d'un peu plus de 5 000 \$, les jeunes ont eu carte blanche pour aménager leur local. Ils ont eux-mêmes décapé le plancher, confectionné une magnifique murale et construit des meubles pour rendre l'endroit invitant et chaleureux. Un projet des plus valorisants pour les jeunes impliqués.



Principales réalisations de 2008-2009

relatives au Plan stratégique 2008-2013

[ORIENTATION 1]

Le développement et la réussite de chaque élève

- En 2008-2009, la Commission scolaire a poursuivi ses efforts en vue d'améliorer les compétences des élèves du primaire et du secondaire en lecture. Une dizaine de conseillers pédagogiques ont été affectés dans les écoles de la Commission scolaire afin d'aider l'ensemble des équipes-écoles dans la mise en place d'un plan d'action en lecture. Différents moyens favorisant le développement de la compétence en lecture et en écriture ont été mis en œuvre, notamment la réalisation d'activités visant à augmenter les habitudes et le goût de la lecture chez les jeunes. Une journée colloque à l'intention des parents et des grands-parents portant sur l'animation de la lecture a également été réalisée afin de mettre en valeur l'importance de la lecture au quotidien.
- Afin de soutenir l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA), les Services éducatifs jeunes ont offert plusieurs formations spécifiques au personnel enseignant et professionnel, notamment sur le trouble en déficit d'attention et hyperactivité, sur la déficience intellectuelle, la déficience auditive, etc.
- En plus de l'école Notre-Dame-du-Rosaire, l'école Le Roseau est devenue une école d'appellation « désignée » après avoir mis en place des conditions particulières afin d'intégrer la clientèle HDAA dans ses groupes réguliers. De nouvelles ressources ont été affectées dans ces deux écoles.
- Soucieuse de pallier aux problématiques liées à la toxicomanie, la Commission scolaire a créé un comité formé de représentants de tous ses établissements (écoles primaires et secondaires, centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle) qui devrait, dès l'automne 2009, produire un plan d'action sur la toxicomanie.

[ORIENTATION 2]

La réalisation professionnelle du personnel de la CSRS

- Afin de faire connaître les opportunités de promotion à l'interne, le Service des ressources humaines a établi un programme de promotion et de développement professionnel de son personnel. De plus, un canal de diffusion de l'information sur les offres d'emplois (engagement et promotion) a été créé dans le portail du Service des ressources humaines via la plateforme Intranet hébergée sur le site Internet de la CSRS.
- Ayant à cœur le bien-être de ses employés, la direction de la Commission scolaire a décidé de reconduire ces mesures incitatives visant à promouvoir la qualité de vie au travail et la reconnaissance de son personnel. Elle a maintenu l'accessibilité à ses infrastructures sportives et reconduit l'entente signée avec le pavillon sportif de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) facilitant l'accès à différents programmes de mise en forme en 2008-2009.
- Le Service des ressources matérielles de la Commission scolaire a été mandaté pour mettre en place un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), ce qui a mené à la formation d'un comité de développement durable. Une des premières actions entreprises par le comité a été de procéder à des essais sur l'utilisation et l'efficacité de différents produits biodégradables dans les établissements scolaires. D'ailleurs, tous les établissements de la CSRS utilisent dorénavant les sacs à déchets biodégradables.
- Fort du succès obtenu ces deux dernières années lors de la tenue d'un grand rendez-vous culturel à l'intention de tout son personnel, la Commission scolaire a orchestré une troisième édition mettant en vedette certains de ses employés de même que des artistes professionnels du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



[ORIENTATION 3]

La collaboration école, famille et communauté

- Afin de valoriser l'importance de l'implication des parents et de la famille dans le cheminement scolaire des élèves, les Services éducatifs jeunes de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ont développé différentes activités destinées aux parents de quatre écoles ciblées (conférences et rencontre de présentation). Ces activités ont été réalisées sous le thème de la communication.
- En collaboration avec plusieurs intervenants (conseillers pédagogiques de la CSRS, MELS, UQAC, CRÉPAS), les Services éducatifs jeunes ont élaboré et déposé un plan d'action Partenariat école-famille-communauté pour l'année 2009-2010.
- Pour inciter les parents à s'impliquer dans les différentes structures scolaires, la Commission scolaire a fait la promotion du rôle que jouent les parents dans l'organisation scolaire et le fonctionnement des établissements scolaires.



[ORIENTATION 4]

La contribution au développement régional

- En vue de contribuer au développement des entreprises et des individus par une offre de services adaptée aux besoins en formation générale adulte (FGA) et en formation professionnelle (FP), les Services éducatifs adultes ont offert aux entreprises de la région pas moins de 470 projets différents de formation sur mesure.
- Afin d'offrir des activités culturelles à ses élèves en FGA, le Centre d'éducation des adultes Laure-Conan a tenu une semaine thématique intitulée «Sous le shaputuan», qui avait pour but de favoriser un rapprochement avec les peuples autochtones. En collaboration avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et l'Institut culturel et éducatif montagnais, les élèves ont pu vivre plusieurs activités sous le shaputuan (campement traditionnel montagnais) installé dans la cour du Centre. En tout, 640 personnes ont participé à cette semaine thématique fort réussie.
- La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a maintenu de plusieurs façons son implication dans la communauté socio-économique régionale. À cet effet, plusieurs représentants de l'organisation se sont impliqués dans des comités ayant une influence sur le développement régional, tant dans les domaines du marché de l'emploi, des affaires, de l'éducation que de la culture en général.
- Les représentants des Services éducatifs des adultes (SEA) ont encore participé activement au Plan régional de rapprochement de la formation professionnelle et technique regroupant les quatre commissions scolaires ainsi que les quatre cégeps du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'objectif commun est de proposer aux différentes clientèles une offre de formation régionale globale.
- La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a établi des ententes avec Ville de Saguenay et les établissements d'enseignement pour le développement d'infrastructures sportives pouvant être utilisées par les élèves. On a ainsi procédé à la signature d'un protocole d'entente avec Ville de Saguenay pour la création d'un parc récréatif pouvant accueillir un terrain de volleyball de plage, un anneau de glace et un pavillon de services sur des terrains attenants à l'école Saint-Joseph, à La Baie. Par ailleurs, la CSRS est partie prenante d'un protocole d'entente avec Ville de Saguenay, l'UQAC et le Cégep de Chicoutimi pour la construction d'un pavillon de services et d'une patinoire situés sur des terrains attenants au Pavillon sportif de l'UQAC.

Note : L'ensemble de la reddition de comptes du Plan stratégique pour l'année 2008-2009 est disponible à l'adresse suivante : www.csrsaguenay.qc.ca

Quelques dossiers importants

traités par les membres du conseil des commissaires
au cours de l'année 2008-2009

- **Appui** accordé à la municipalité de L'Anse-Saint-Jean relativement à ses démarches en vue de doter la station de ski Mont-Édouard d'un centre d'entraînement jumelé à la Maison familiale rurale (MFR) du Bas-Saguenay Sud.
- **Adoption** des orientations, des axes d'intervention et des objectifs du Plan stratégique 2008-2013 tels que présentés par le comité de pilotage de la planification stratégique.
- **Maintien** du partenariat avec l'Association régionale du sport étudiant (ARSE) du Saguenay-Lac-Saint-Jean et recommandation en faveur de l'affiliation de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à l'ARSE du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- **Signature** du protocole d'entente entre la Société de transport du Saguenay (STS), les cégeps de Chicoutimi et de Jonquière, l'UQAC et la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour une entente de réduction des tarifs de transport pour les élèves adultes.
- **Agrandissement** du centre de la petite enfance Les Petits Cailloux au Centre d'éducation des adultes Laure-Conan permettant d'offrir à de petits poupons 5 places supplémentaires en garderie.
- **Désignation** de monsieur Gilles Routhier, directeur de l'école secondaire de l'Odyssée / Lafontaine et Dominique-Racine, et de monsieur Denis Bédard, directeur du Centre de formation en équipement motorisé, pour agir au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay aux fins de la nomination d'un inspecteur local dans le cadre de la Loi sur le tabac.
- **Reconnaissance** de deux nouvelles disciplines, soit l'athlétisme et le patinage de vitesse, au programme Sport-Arts-Études.
- **Aménagement** d'un espace récréatif quatre saisons dans le secteur de l'école Saint-Joseph, à La Baie, en partenariat avec Ville de Saguenay. Le projet comporte deux phases de développement. La première est la construction d'un anneau de glace qui devrait être opérationnel au cours de l'hiver 2008-2009 (un investissement de 150 000 \$). La deuxième phase du projet (2009-2010) consistera à aménager des terrains de volleyball de plage, une glissade et un pavillon de services (environ 250 000 \$). Les coûts reliés à ce projet seront partagés à parts égales entre la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et Ville de Saguenay.
- **Adoption** du rapport d'étape de janvier 2009 du comité de vocation des écoles et demande faite au comité de poursuivre ses travaux afin qu'un rapport final soit déposé, tel que prévu à l'échéancier, au plus tard au mois de février 2010.
- **Adoption** du document de consultation préparé et présenté par le comité de vocation des écoles qui s'est vu confier le mandat de procéder aux consultations nécessaires auprès des groupes concernés.
- **Approbation** du plan stratégique 2008-2013 intitulé *Partenaire de la réussite!* présenté par le comité de pilotage de la planification stratégique ainsi que de son plan opérationnel 2008-2013.
- **Présentation** de la candidature de monsieur Claude Dauphinais (choisi par la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay) pour l'obtention de la médaille de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec.
- **Octroi** d'un contrat de plus de 1 218 000 \$ pour la modernisation du système de ventilation des ailes B et D de la polyvalente de La Baie.
- **Mise en place** (à titre de partenaire) de la politique de prévention et d'intervention en matière de violence de Ville de Saguenay.
- **Adoption** d'un nouveau nom pour la polyvalente de La Baie (sise au 1802, avenue John-Kane, à La Baie), qui s'appellera l'école secondaire des Grandes-Marées.
- **Formation** d'un comité de gouvernance et d'éthique composé de madame Liz S.-Gagné (présidente), de mesdames Sonia Desgagné et Lily Girard (commissaires), de madame Chantale Imbeault (commissaire-parent) et de madame Christine Tremblay (directrice générale adjointe).
- **Adoption** de la politique sur les «Objectifs, principes et critères de répartition (règles budgétaires) des allocations entre les écoles et les centres de la Commission scolaire», datée du 10 juin 2009 et rédigée par la direction du Service des ressources financières.



MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES



Michel Girard,
Circonscription N° 1



Hélène De Champlain,
Circonscription N° 2



Lily Girard,
Circonscription N° 3



Jany Saindon,
Circonscription N° 4



Ruth Gagnon,
Circonscription N° 5



Sonia Desgagné,
Vice-présidente,
Circonscription N° 6



Bernard Villeneuve,
Circonscription N° 7



Jimmy Tremblay,
Circonscription N° 8



Omer Deschesnes,
Circonscription N° 9



Antonin Simard,
Circonscription N° 10



Diane Perron,
Circonscription N° 11



Jean-Claude Martel,
Circonscription N° 12



Diane Gauthier,
Circonscription N° 13



Henri Girard,
Circonscription N° 14



Guy Langlois,
Circonscription N° 15



Yvon-Robert Côté,
Circonscription N° 16



Liz S.-Gagné,
Présidente,
Circonscription N° 17



Diane Tremblay,
Circonscription N° 18



Diane Durand,
Circonscription N° 19



France Gagné,
Circonscription N° 20



Sylvie Belzile,
Circonscription N° 21



Chantale Imbeault,
Commissaire-parent



Jean-Marc Girard,
Commissaire-parent

EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS

Hervé Charbonneau	Président
Frédéric Mercier	Vice-président
Michel Boulianne	Secrétaire-trésorier
Chantale Imbeault	Directrice
Véronique Parent	Directrice

SERVICES ADMINISTRATIFS

DIRECTION GÉNÉRALE

Yvon Pelletier	Directeur général
Christine Tremblay	Directrice générale adjointe

SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Marie-Andrée Dufour	Secrétaire générale
Hélène Aubin	Conseillère en communication

SERVICES ÉDUCATIFS / JEUNES

Josée Gaudreault	Directrice
Jacques Bouchard	Coordonnateur
Catherine Gagné	Coordonnatrice
Stéphane Côté	Coordonnateur
Évelyne Lavoie	Régisseuse du transport

SERVICES ÉDUCATIFS / ADULTES

Jean Blackburn	Directeur
Éric Nadeau	Coordonnateur

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Pierre Imbeault	Directeur
Geneviève Gilbert	Coordonnatrice
Sébastien Malenfant	Coordonnateur
Claude A. Tremblay	Coordonnateur
Lise Pâquet	Agente d'administration

SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Hélène Flamand	Directrice
Martin Deschênes	Coordonnateur
Alain Duchesne	Régisseur à l'atelier

SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Michel Simard	Directeur
Claude Côté	Directeur adjoint
France Tremblay	Agente d'administration
Serge Simard	Agent d'administration

SERVICE INFORMATIQUE

Yvon Pelletier	Directeur
Michel Gagnon	Directeur adjoint



Principaux indicateurs de réussite

(Extrait des indicateurs nationaux)

Le tableau ci-contre présente le portrait actuel de la Commission scolaire à partir des indicateurs les plus significatifs de la réussite scolaire.

Ce tableau comporte les données les plus récentes fournies par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

	2000 CSRS	2001 Qc	2001 CSRS	2002 Qc	2002 CSRS	2003 Qc	2003 CSRS	2004 Qc	2004 CSRS	2005 Qc	2005 CSRS	2006 Qc	2006 CSRS	2007 QC	2007 CSRS	2008 QC
Pourcentage des élèves ayant accumulé un retard à la fin du primaire																
T	15,1	18,6	12,8	17,6	13,3	17,3	12,1	16	10	14,6	8,3	12,4	4,9	9,7		
F	11,5	15	9,7	13,9	9,9	13,8	8,2	12,9	9,3	11,7	7	9,9	3,9	7,8		
G	18,2	22	15,7	21,2	16,8	20,7	16	19	10,7	17,4	9,5	14,7	5,8	11,4		
<p>Constat : 4,9 % des élèves de la Commission scolaire accumulent des retards d'au moins 1 an durant leur cours primaire. Il s'agit d'une amélioration d'un peu plus de 10 points de pourcentage comparativement à l'année 2000-2001 alors qu'un peu plus de 15 % des élèves accumulaient des retards. En 2006-2007, le retard provincial était de 9,7 %. Fait à noter, le retard chez les garçons est en diminution avec une amélioration de 12,4 points par rapport à 2000-2001.</p>																
Pourcentage des élèves HDAI intégrés (primaire)																
T			90,6	75,4	89,6	77,4	89,7	78,6	88,8	78,5	85,6	78,8	84,9	78,6	81,9	78,1
F			90,3	77,5	88,5	79,5	91,1	80,6	88,2	80,4	86	80,7	85,7	80,7	84,6	80,4
G			90,7	74,4	90,3	76,4	88,8	77,6	89,1	77,6	85,4	77,9	84,6	77,7	80,9	77
Pourcentage des élèves sortant avec diplôme en 5^e secondaire																
T	81,6	77,1	81,1	76,3	76,5	74	75,8	76,8	77,1	76,6	75,9	76,1	69,7	73,6		
F	88,4	82,1	85,5	81,9	82,4	79,5	81,3	81,6	81,5	81,3	80,5	80,9	74,6	77,4		
G	74,9	71,8	76,8	70,3	70,4	68,1	69,6	71,7	72,9	71,5	70,9	70,7	64,7	69,5		
Pourcentage des élèves sortant avec diplôme ou qualification																
T	89	75,7	87,7	75	87	75	84,2	75,1	88	75,5	83	75,8	83,3	74,7		
F	93,7	81,7	91,2	81,4	90,3	81,5	88,4	81,5	89,5	81,7	87,9	81,6	89,8	80,5		
G	84,1	69,6	84,1	68,3	83,4	68,2	79,3	68,6	86,5	69	77,6	69,7	76,8	68,7		
Pourcentage des élèves sortant sans diplôme ou qualification (décrocheurs)																
T	11	24,3	12,3	25	13	25	15,8	24,9	12	24,5	17	24,2	16,7	25,3		
F	6,3	18,3	8,8	18,6	9,7	18,5	11,6	18,5	10,5	18,3	12,1	18,4	10,2	19,5		
G	15,9	30,4	15,9	31,7	16,6	31,8	20,7	31,4	13,5	31	22,4	30,3	23,2	31,3		
<p>Constat : Le taux de décrocheurs était de 16,7 % en 2006-2007 alors qu'il était de 17 % en 2005-2006. On remarque une légère augmentation de ce taux chez les garçons, soit 0,8 %, alors que le taux de décrochage pour l'ensemble du Québec est relativement stable à près de 25 % depuis 2001-2002.</p>																
Pourcentage des élèves HDAI intégrés (secondaire)																
T			8,3	32,6	14	37,1	15,8	42,6	23,8	43,6	26,4	45,2	13,2	44,6	21,9	45,4
F			7	33,5	11	37,9	14,3	43,7	25,6	44,7	24,6	46,1	11,6	45,3	21,7	46,5
G			8,9	32,1	15,7	36,6	16,5	42	22,9	43	27,4	44,7	14,1	44,2	22	44,8
Pourcentage des élèves diplômés en formation professionnelle (peu importe le programme)																
T	73,8	73,3	77,8	76,2	74,2	76,5	81	77,4	79,6	77,3						
F	76,8	74,3	79,2	76,8	75,6	77,2	80,7	78,5	80,6	77,9						
G	71,2	72,4	76,4	75,7	72,9	75,8	81,1	76,6	78,6	76,8						
<p>Constat : Le pourcentage des élèves diplômés à la CSRS est plus élevé comparativement à celui de l'ensemble du Québec (supérieur de 2,3 points).</p>																
Total des effectifs en formation générale adulte																
Total							2 693	174 286	2 528	173 198	2 415	173 693	2411	182 678		
Variation									-6,10 %	-0,60 %	-0,45 %	0,30 %	-0,20 %	5,20 %		
<p>Constat : La diminution du nombre total d'élèves est moins élevée dans le secteur de la formation générale des adultes : elle est passée de 6,1 % en 2004-2005 à 0,2 % en 2006-2007. On note une augmentation de 5,2 % des effectifs en 2006-2007 pour l'ensemble du Québec.</p>																
<p>Légende : T = Tous - F = Filles - G = Garçons</p>																

Bilan des états financiers

au 30 juin 2009

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	340 852,07 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	12 429 283,98 \$
Taxes scolaires à recevoir	536 074,25 \$
Débiteurs	3 155 867,02 \$
Stocks destinés à la revente	148 029,44 \$
Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme	975 000,00 \$
Autres actifs	268 906,00 \$
Total des actifs financiers	17 854 012,76 \$

PASSIFS

Emprunts à court terme	27 049 989,46 \$
Créditeurs et frais courus à payer	13 599 498,29 \$
Revenus reportés	755 254,08 \$
Provisions pour avantages sociaux futurs	5 078 679,77 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	80 353 000,00 \$
Autres passifs	123 441,33 \$
Total des passifs	126 959 862,93 \$
Actifs financiers nets (dette nette)	(109 105 850,17 \$)

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles	84 205 206,85 \$
Stocks de fournitures	669 873,69 \$
Frais payés d'avance	292 577,00 \$
Total des actifs non financiers	85 167 657,54 \$

Les établissements de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Écoles primaires

André-Gagnon
Antoine-De St-Exupéry / Sainte-Bernadette
De La Pulperie
Félix-Antoine-Savard
Georges-Vanier / Saint-Gabriel
La Carrière / Sainte-Rose
La Source / Jean-Fortin
Le Roseau
L'Horizon / Marguerite-d'Youville
Marie-Médiatrice / Du Vallon
Médéric-Gravel
Mont-Valin / Sainte-Claire
Notre-Dame / Des Jolis-Prés
Notre-Dame-du-Rosaire
Saint-Antoine / Saint-Coeur-de-Marie
Saint-David / Des Quatre-Vents
Sainte-Thérèse
Saint-Félix
Saint-Isidore / Saint-Denis
Saint-Joseph
Vanier

Écoles secondaires

Charles-Gravel

De L'Odyssée Lafontaine et Dominique-Racine

Polyvalente de La Baie

École primaire et secondaire

Fréchette

Centres de formation professionnelle

Équipement motorisé

La Baie

L'Oasis

Métallurgie et Multiservices

Centres d'éducation des adultes

Durocher

Laure-Conan

Annie Gaudreault, directrice
Gilbert Paiement, directeur
Johanne Allard, directrice
Micheline Reid, directrice
Pascale Simard, directrice
Hélène Lévesque, directrice
Gynette Blackburn, directrice
Serge Tremblay, directeur
Johanne Décoste, directrice
Line Fortin, directrice
Marc Girard, directeur
Sylvain Morissette, directeur
Ginette Tremblay, directrice
Sonia Deschênes, directrice
Hervey Beaulieu, directeur
Carl Bouchard, directeur
Astrid Desmeules, directrice
Brigitte Bellemarre, directrice
Luc Émond, directeur
Dominique Tardif, directrice
Louise Noël, directrice

Bernard Lavoie, directeur
Sandra Boulianne, directrice adjointe
Marc Garant, directeur adjoint
Jean-François Proulx, directeur adjoint
France Tremblay, directrice adjointe
Pascal Tremblay, directeur adjoint
Cyprien Simard, adjoint administratif
Gilles Routhier, directeur
Brigitte Bellemarre, directrice adjointe
Isabelle Boivin, directrice adjointe
Mireille Boutin, directrice adjointe
Mario Lemieux, directeur adjoint
Marie-Claude Tremblay, directrice adjointe
Marie-Josée Tremblay, directrice adjointe
Réjean Demers, adjoint administratif
Luc Quenneville, directeur
Alain Bélanger, directeur adjoint
Michelle Tremblay, directrice adjointe
Isabelle Gauthier, directrice adjointe
Paulin Turcotte, adjoint administratif

Sonia Sirois, directrice

Denis Bédard, directeur
Stéphane Minier, directeur
Monique Beaudry, directrice
Linda Fortin, directrice adjointe
Claude Villeneuve, directeur
Dany Vaillancourt, directeur adjoint

France Tremblay, directrice
Anne Savard, directrice
Patricia Bouchard, directrice adjointe

Quelques chiffres

Population étudiante

19 442 élèves :

- 919 au préscolaire
- 5 049 au primaire
- 5 199 au secondaire
- 2 450 en formation générale des adultes
- 1 639 en formation professionnelle
- 4 186 au Service aux entreprises

Ressources humaines

Près de 2 000 employés dont 1 400 employés réguliers et plus de 600 employés occasionnels et surnuméraires

Services de garde

Présents dans 24 écoles primaires

47 milieux de vie

- 33 écoles primaires
- 4 écoles secondaires
- 1 école primaire et secondaire
- 2 centres d'éducation des adultes
- 4 centres de formation professionnelle
- 1 centre administratif
- 1 centre de services

Parc informatique

- 4 500 ordinateurs :
- 3 350 dans les écoles primaires et secondaires
- 850 dans les centres
- 300 dans les différents services administratifs

Dépenses

141 707 277 \$

Investissements (immobilisations)

11 109 735 \$

Territoire

212 km, de Saint-David-de-Falardeau à Sagard, en passant par Sainte-Rose-du-Nord, couvrant 9 des 13 municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay. La CSRS se divise en 21 circonscriptions électorales scolaires et compte 76 771 électeurs.



Plusieurs commissaires et membres du personnel représentent la Commission scolaire dans la communauté



Organismes de participation / Partenaires externes

- Assemblée générale d'Éducation internationale-Coopérative de services de développement et d'échanges en éducation
- Assemblée générale du Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA)
- Carrefour partenaire conseil
- Cercle de presse du Saguenay
- Chambre de commerce de Chicoutimi
- Chambre de commerce et d'industrie de La Baie
- Comité d'animation des rencontres nationales des gestionnaires (MELS)
- Comité de coordination Cégep de Chicoutimi et Centre de formation professionnelle (CFP) La Baie
- Comité de suivi de l'implantation de l'entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus et de mauvais traitements
- Comité de toxicomanies La Baie (CLSC-Ville de Saguenay)
- Comité des partenaires du Centre local d'emploi
- Comité éducatif du Carrefour Environnement Saguenay
- Comité PARC (Programme d'actions et de relations avec la communauté)
- Comité provincial du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et du ministère de la Sécurité publique (MSP) (établissement de détention)
- Comité provincial sectoriel de la métallurgie
- Comité régional des services financiers des régions
- Conférence des professionnels en communication
- Conseil d'administration de l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ) et Allô prof
- Conseil d'administration de Centraide Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Conseil d'administration de la Maison des familles
- Conseil d'administration de la Maisonnée d'Évelyne
- Conseil d'administration des Centres jeunesse Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Conseil d'administration du Carrefour Environnement Saguenay
- Conseil d'administration du Centre de formation intégré en entreprise (CFIE) du Saguenay
- Conseil d'administration du Centre plein air Bec-Scie
- Conseil d'administration du Musée du Fjord
- Conseil d'administration du Réseau Trans-Al
- Groupe sur le financement de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)

- Membres des comités locaux, Entente de complémentarité entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESSS)
- Table de secteur La Baie
- Table des adultes La Baie
- Table des secteurs La Baie-Bas-Saguenay
- Table jeunesse du Bas-Saguenay

Comités régionaux / Domaine de l'éducation

- Association régionale du sport étudiant (ARSE)
- Comité aviseur de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), Formation des maîtres et Formation professionnelle
- Comité de formation des enseignants associés de l'UQAC
- Comité de formation pratique de l'UQAC
- Comité de gestion université-milieu pour la formation des enseignants associés
- Comité de l'Expo-sciences
- Comité des loisirs scientifiques
- Comité des priorités du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS)
- Comité MigrAction
- Comité organisateur régional de la semaine de la métallurgie
- Comité régional Alternance travail-études
- Comité régional de la valorisation et de la promotion de la formation professionnelle
- Comité régional des Olympiades
- Comité régional des services éducatifs (CRSE)
- Comité régional des stages (Réseau de la santé)
- Comité régional du Service aux entreprises et formation sur mesure
- Comité régional Éducation internationale
- Comité Salon de l'information scolaire
- Comité scientifique du Consortium régional de recherche en éducation (UQAC)
- Conseil d'administration du CRÉPAS
- Conseil des commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CCSR-02)
- Conseil interordres de l'éducation au Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Table de concertation sur la reconnaissance des acquis
- Table régionale de la formation générale adultes
- Table régionale de la formation professionnelle
- Table régionale des directeurs des Services éducatifs adultes
- Table régionale des directions générales
- Table régionale des ressources humaines
- Table régionale des ressources matérielles
- Table régionale des secrétaires généraux (02-03)

Organismes de participation / Membres du conseil des commissaires

- Chambre de commerce du Saguenay (Services éducatifs adultes)
- Chambre de commerce et d'industrie de La Baie
- Comité consultatif du transport
- Comité consultatif EHDAA (Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)
- Comité de pilotage de la planification stratégique
- Comité de réévaluation des antécédents judiciaires
- Comité de vocation des écoles
- Comité des Services éducatifs adultes et informatique
- Comité des Services éducatifs jeunes
- Comité du Service des ressources financières
- Comité du Service des ressources humaines
- Comité du Service des ressources matérielles
- Comité exécutif
- Comité sur les enjeux politiques de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- Conférence régionale des élus (CRÉ)
- Conseil d'administration de la Maisonnée d'Évelyne (SEJ)
- Conseil d'administration de La Pulperie de Chicoutimi
- Conseil d'administration du Cégep de Chicoutimi (Services éducatifs jeunes et adultes)
- Conseil d'administration du CFEER+ du Saguenay (Services éducatifs adultes)
- Conseil d'administration du CFIE (Services éducatifs adultes)
- Conseil des commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CCSR-02)
- Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- Conseil interordres de l'éducation au Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Conseil régional de la culture (Services éducatifs jeunes)
- Conseil régional de l'environnement et du développement durable (Service des ressources matérielles)
- Corporation Les Adolescents et la vie de quartier de Chicoutimi (Services éducatifs adultes et Service des ressources matérielles)
- Groupe de travail du Centre de prévention du suicide (Services éducatifs jeunes)
- Table de la lutte à la pauvreté (Services éducatifs jeunes)
- Table de promotion et de concertation du Centre régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) (Services éducatifs jeunes)
- Table des partenaires du marché du travail, Emploi-Québec (Services éducatifs adultes)

Règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique du Québec, le rapport annuel doit faire état du nombre de cas traités en lien avec le Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. En 2008-2009, aucun manquement n'a été traité.

Préambule

Conformément aux articles 175.1, 175.2 et 175.3 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires adopte un code d'éthique et de déontologie applicable à l'ensemble de ses membres.

Les commissaires doivent, dans l'exercice de leurs fonctions, agir avec honnêteté, loyauté et intégrité, au mieux des intérêts de la Commission, avec diligence et compétence, comme le ferait toute personne raisonnable en de pareilles circonstances.

L'adoption de ce code et les engagements officiels envers celui-ci accroissent et maintiennent la confiance du public en l'intégrité de l'administration de la Commission scolaire.

1. Objectifs

De façon générale, le présent règlement s'inscrit dans un contexte de transparence et se veut une garantie de confiance et de crédibilité pour le public à l'égard des commissaires.

Plus spécifiquement, ce règlement dicte des règles de conduite aux commissaires, propose des mesures de prévention par des déclarations d'intérêts, identifie des situations conflictuelles, prévoit l'imposition de sanctions et veut être un gage de décisions exemptes de conflits d'intérêts.

2. Définitions

COMMISSION

La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

COMMISSAIRE

Un commissaire élu ou nommé en application de la Loi sur les élections scolaires et/ou un commissaire représentant du comité de parents.

ÉTHIQUE

Ensemble de valeurs ou de principes liés à la mission de l'organisation, destiné à aider le développement d'un jugement sûr lors d'une décision à prendre ou d'un comportement à adopter.

CONFLIT D'INTÉRÊTS

Toute situation où le commissaire risque d'avoir à choisir entre son intérêt personnel ou celui de ses proches et celui de la Commission scolaire.

3. Champ d'application

Le présent code d'éthique et de déontologie s'applique particulièrement dans les rapports entre les commissaires, entre un commissaire et un gestionnaire, entre un commissaire et un citoyen ou un organisme, entre un commissaire et tout intervenant.

Le présent code s'applique en tout temps, que ce soit lors d'une séance publique du conseil, d'une séance du comité exécutif, d'un huis clos, d'une séance de travail ou en dehors de ces occasions. Son application se poursuit après son mandat pour les questions relatives à la confidentialité et à toute information privilégiée qu'il a pu obtenir en cours de mandat.

4. Devoirs et obligations des commissaires

La plupart des principes énoncés ci-après relèvent du simple bon sens ou encore font appel au sens naturel de la justice et de l'honnêteté. En faisant connaître les principes auxquels elle croit et adhère, la Commission souhaite aider tous les intéressés à orienter leur action.

4.1. Les devoirs généraux

- 4.1.1. Le commissaire participe avec assiduité à toutes les sessions du conseil et/ou du comité exécutif et se conforme aux règles du code de procédure d'assemblée délibérante de la Commission.
- 4.1.2. Le commissaire qui ne peut participer à une session ordinaire ou extraordinaire motive son absence auprès du président ou du secrétaire général.
- 4.1.3. Le commissaire évite toute situation qui pourrait le mettre en conflit d'intérêts.
- 4.1.4. Le commissaire s'assure d'avoir l'information nécessaire à la prise de décision.
- 4.1.5. Le commissaire doit respecter les règlements et politiques établis par la Commission.
- 4.1.6. Le commissaire doit s'abstenir de toute forme de discrimination comme par exemple celles basées sur l'âge, le sexe, l'ethnie, la fortune, la religion, les handicaps, les liens parentaux, etc.

4.2. Relations avec les pairs

- 4.2.1. Le commissaire traite ses collègues avec respect et courtoisie
- 4.2.2. Le commissaire est solidaire, en tout temps, des positions prises par le conseil des commissaires et le comité exécutif.
- 4.2.3. Le commissaire s'interdit de critiquer publiquement les autres commissaires.
- 4.2.4. Le commissaire se montre compréhensif envers ses collègues et consent à les aider au besoin.
- 4.2.5. Le commissaire évite de surprendre la bonne foi d'un collègue ou de se rendre coupable d'un abus de confiance.
- 4.2.6. Le commissaire exerce ses fonctions dans un esprit de collégialité.

4.3. Relations avec les employés

- 4.3.1. Le commissaire traite chacun des cas à l'étude avec équité et justice.
- 4.3.2. Le commissaire sait écouter les doléances des employés dans le plus grand respect, sans toutefois se poser en juge ou faire de l'ingérence au niveau du fonctionnement interne de la Commission.
- 4.3.3. Le commissaire sait reconnaître les mérites des employés et évite tout propos qui pourrait les discréditer.
- 4.3.4. Le commissaire prend toutes ses décisions en fonction d'assurer les meilleurs services possibles aux élèves.

4.4. Relations avec la Commission

- 4.4.1. Dans la mesure du possible, le commissaire se rend disponible pour participer à des comités de travail ou à des activités des élèves.
- 4.4.2. Le commissaire doit se rappeler qu'il est le premier répondant des décisions prises par son conseil et son comité exécutif.
- 4.4.3. Le commissaire est bien conscient que son mandat de commissaire trouve toute sa force légale au moment où il siège en conseil ou en comité exécutif, alors que son président conserve ses pouvoirs et ses droits en tout temps pendant la durée de son mandat.

4.5. Relations avec le public

- 4.5.1. Le commissaire reconnaît que son rôle lui confère des responsabilités à l'égard du public et que ses relations avec celui-ci doivent être imprégnées de respect, de loyauté, de franchise et de transparence.
- 4.5.2. Le commissaire reconnaît que la nature de sa fonction lui crée l'obligation de vivre en citoyen exemplaire.
- 4.5.3. Le commissaire utilise un langage correct et respectueux qu'une société peut exiger d'un administrateur scolaire.
- 4.5.4. Le commissaire est à l'écoute de son milieu et doit agir au meilleur des intérêts du public avec diligence, compétence et impartialité.

4.5.5. Le commissaire a le pouvoir de faire une déclaration personnelle qu'il croit d'intérêt public. Le commissaire reconnaît que sa déclaration demeure personnelle s'il n'a pas reçu le mandat officiel d'intervenir au nom de l'ensemble des commissaires ou de la Commission.

5. Situations de conflit d'intérêts

- 5.1. Chaque commissaire doit prendre les dispositions qui s'imposent pour éviter les conflits d'intérêts réels, potentiels ou apparents, dans l'exercice de ses fonctions.
- 5.2. Chaque commissaire a l'obligation de dévoiler la nature de toute situation où il se trouverait en conflit d'intérêts directement ou indirectement, en utilisant le **formulaire apparaissant en annexe I**.
- 5.3. Une première déclaration est produite par chaque commissaire après l'entrée en vigueur du présent code ou après une entrée en fonction comme commissaire. Par la suite, il sera tenu de produire une déclaration en début de mandat et chaque fois qu'une nouvelle situation l'exige.
- 5.4. Ces déclarations sont remises au président du conseil des commissaires et acheminées par la suite à la secrétaire générale.
- 5.5. Toute nouvelle déclaration rend caduque la précédente, laquelle est retirée et remise à la personne concernée.
- 5.6. **La notion de conflit d'intérêts peut être abordée sous les quatre volets suivants :**
 - 5.6.1. **Au regard de l'argent**
 - avantages directs, pots-de-vin, cadeaux, marques d'hospitalité et autres avantages;
 - utilisation à des fins personnelles de la propriété de l'organisme sous réserve des politiques et instructions existantes;
 - relations contractuelles entre l'organisme et une organisation extérieure dans laquelle le commissaire possède un intérêt direct ou indirect.
 - 5.6.2. **Au regard de l'information**
 - utilisation à des fins personnelles ou trafic d'informations privilégiées.
 - 5.6.3. **Au regard de l'influence**
 - utilisation des attributs d'une charge pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'une tierce personne avec laquelle on est lié.
 - 5.6.4. **Au regard du pouvoir**
 - abus d'autorité y compris le traitement de faveur;
 - le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité de l'organisme en ayant un comportement indigne ou incompatible avec les exigences de la fonction.

6. Mécanisme d'application

- 6.1. Toute plainte au regard du présent règlement doit être déposée au directeur général qui verra à la référer à la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code et d'imposer une sanction, s'il y a lieu (*Réf. : article 175.1 de la LIP – 5^e paragraphe*).
- 6.2. **Sanctions**

La loi prévoit, entre autres, les procédures en déclaration d'inhabilité à siéger à titre de commissaire (notamment l'article 21 de la Loi sur les élections scolaires, les articles 304 à 312 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités) de même que l'obligation de remettre la valeur de l'avantage reçu (notamment l'article 175.3 de la Loi sur l'instruction publique).

Dans les autres cas, la ou les personnes chargées d'imposer une sanction peuvent édicter l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- 6.3.1 **Avis verbal** : en cas d'infraction mineure au présent code, la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code pourront servir un avis verbal au commissaire fautif.
- 6.3.2 **Avis écrit** : en cas d'infraction plus sérieuse ou de récidive, la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code pourront servir un avis écrit au commissaire fautif. Cet avis devra indiquer ce qui constitue l'essentiel de l'infraction et la correction à apporter.
- 6.3.3 **Blâme** : en cas d'infraction sérieuse ou de récidive, la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code pourront déposer, en assemblée publique, une motion de blâme à l'encontre du commissaire fautif.
- 6.3.4 **Participation aux comités** : en plus des sanctions précédentes, la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code pourront déchoir un commissaire de ses charges ou de ses droits de participation au sein de comités de la Commission scolaire ou à titre de représentant de la Commission scolaire.
- 6.3.5 **Coupeure de rémunération** : exceptionnellement, la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code pourront imposer une coupeure de rémunération d'un commissaire.
- 6.3.6 **Suspension** : exceptionnellement, le commissaire pourra être suspendu sans rémunération; toutefois, cette suspension ne peut être considérée comme étant un défaut d'assister au conseil des commissaires au sens de l'article 193 de la Loi sur les élections scolaires.

7. La rémunération des commissaires

- 7.1. La rémunération et les autres bénéfices et avantages pouvant être accordés aux commissaires sont fixés par décret du gouvernement du Québec (décret 545-90 du 25 avril 1990).
- 7.2. Les modalités relatives à la répartition du montant total disponible selon le décret sont décidées par le conseil des commissaires.
- 7.3. La Commission définit par politiques les modalités relatives aux frais de voyage et de déplacement, aux frais liés à des activités de représentation et à tout gain obtenu en résultat d'une quelconque activité de représentation.

8. Accessibilité du code d'éthique

- 8.1. Le code d'éthique et de déontologie est accessible au bureau du Secrétariat général, 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1W2.

9. Entrée en vigueur

- 9.1 Le présent règlement entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil des commissaires, soit le 8 mai 2007.

10. Abrogation

- 10.1 Le présent règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des commissaires remplace le Règlement (R)-1998-02 adopté le 27 janvier 1998.





Préparé par le Service du secrétariat général
et des communications de la
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

36, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec)
G7H 1W2

www.csrsaguenay.qc.ca



Ce document est imprimé sur papier Rolland Enviro100. Il contient 100 % de fibres postconsommation et est certifié Éco-Logo, un procédé sans chlore et FSC recyclé. Fabriqué à partir d'énergie biogaz.

L'utilisation de chaque tonne de Rolland Enviro100 Print substituée au papier vierge réduit l'empreinte écologique de :

- 17 arbres matures
- 490 kg de déchets solides
- 46 352 litres d'eau
- 3,1 kg de matières en suspension dans l'eau
- 1 076 kg d'émissions atmosphériques
- 70 m³ gaz naturel

